

Les Nouvelles

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 701 - 10 Février 2000 - Prix 2,50 F

de Loire Atlantique



Marie-George Buffet sera le 18 février à Nantes dans le cadre du Banquet de la Fédération. 19h00 - rencontre avec la dirigeante communiste. 20h00 - Banquet



L'hôpital est malade. Le 25 janvier, Patrick Malavielle, député communiste du Gard interpellait le gouvernement en demandant un collectif budgétaire. Lire en page 6



500.000

500.000, c'est le nombre d'oiseaux qui auraient été touchés par le mazout de l'Erika selon la ligue de protection des oiseaux. Notre page marée noire revient longuement sur cette catastrophe.

EDITO

Elles et ils votent

Du 4 au 11 février, les adhérentes communistes décident et votent. Ayant approuvé, à l'automne dernier, l'ordre du jour du Congrès de leur parti, ils leur est demandé, cette fois-ci, de répondre à la question suivante : " Je considère que le relevé de discussion reflète l'essentiel des débats entre communistes sur ce point et que les propositions de choix d'orientation - que je ne partage pas obligatoirement - tiennent compte de ces débats. J'accepte donc que le texte proposé serve de base commune du travail à accomplir jusqu'au congrès ".

Ainsi, cette " base commune " va devenir le bien commun de tous, sur les sept thèmes essentiels : la modernisation, la question du communisme, la société française, le projet communiste, les choix stratégiques du PCF, le Parti communiste, l'Humanité et la communication interne du PCF ; sur l'élection des collectifs de direction.

Ces consultations engagent un véritable renversement de pouvoir en faveur des adhérentes du Parti communiste qui - s'ils le décident - mettra enfin les structures à leur service, et non l'inverse. Ceux-ci deviennent ainsi, dans leur diversité, les coauteurs et codécideurs des questions examinées et des orientations retenues.

Et ce n'est pas fini : la discussion se poursuit jusqu'au Congrès de Martigues du 23 au 26 mars prochains. En tout neuf mois de débats pour impulser le renouveau du communisme français en phase avec son époque.

Ce va-et-vient de textes, ponctué de votes, expérimente une autre façon de faire de la politique : dérangeante, libérant la masse d'énergie créatrice des individus, pour en finir avec le capitalisme et œuvrer efficacement en faveur d'une société humaine.

La raison d'être du Parti communiste est : vous être utile. Pour imaginer ce projet communiste et lui donner le nouveau Parti communiste qui y corresponde, nous avons besoin de votre apport. Soyez les bienvenus, et sachez que votre avis sera entendu.



ACTUALITÉ

30^{ème} Congrès

L'agenda du 30^{ème} Congrès se remplit avec les dates des différentes conférences de sections. Nous revenons également page 2 sur la réunion qui s'est tenue dernièrement à Nantes sur le thème " Les femmes dans la société et dans la politique "

Dossiers NLA

Après l'annonce du MEDEF de quitter en fin d'année les organismes paritaires, les Nouvelles ont ouvert un dossier sur le paritarisme en France.

30^e Congrès

Parti communiste français

Les femmes dans la société, dans la politique

Une rencontre ayant pour thème " les femmes dans la société, les femmes dans le Parti communiste a eu lieu dans le cadre de la préparation du congrès.

Vingt cinq personnes ont participé à cet échange. Très vite un débat vif et animé s'est instauré.

Les participant(es) ont dans un 1er temps fait le constat que jamais les femmes n'ont été aussi nombreuses dans le monde du travail. Mais en même temps elles sont moins payées, plus précaires, plus flexibles plus soumises au temps partiel que les hommes. Elles subissent de plein fouet, dans leur vie professionnelle mais aussi personnelle, les conséquences de la crise.

Partout les femmes doivent batailler pour se faire une place. Les femmes sont elles cantonnées dans des professions dites féminines ? L'éducation donnée aux enfants y compris dans le cadre scolaire, ne renforce-t-elle pas des " rôles " féminins ou masculins ?

Le rôle de mère et d'épouse dévolue traditionnellement aux femmes se renforce-t-il actuellement où est ce que les femmes continuent à s'en dégager ?

Comment concilier vie professionnelle, vie familiale et engagement militant ? Est-ce que les jeunes femmes d'aujourd'hui s'engagent moins que leurs aînées alors que des acquis comme le droit à la contraception, à l'avortement sont remis en cause, alors que le droit à disposer de son corps est à reconquérir ? A toutes ces questions des réponses diverses sont données. Les femmes s'engagent quand elles jugent leur engagement efficace. Est-ce qu'au Parti communiste nous avons toutes et tous la conviction que la parité est une exigence, un enjeu de société ? Qu'est ce que nous met-

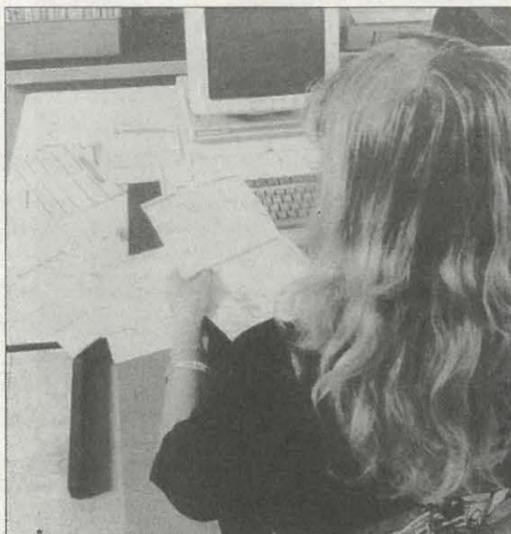
tons en place concrètement dans le parti pour favoriser l'engagement des femmes à tous les niveaux ?

Des réponses fusent : Les femmes n'ont pas le même rapport à la politique, le même rapport au pouvoir.

Tant que la politique ce sera aussi " lourd ", aussi " pesant " les femmes n'y prendront pas leur place.

Est ce que les femmes se retrouvent dans les questions posées généralement en politique ? Est ce que leurs préoccupations sont reprises par les partis, y compris le Parti Communiste.

Soirée riche en questions, en débuts de réponses.



LA PARITÉ : une question de démocratie

Elle en fait couler de l'encre. Il y a ses partisan(e)s et ses pourfendeurs, qui ont bien du mal à justifier leur position. Imposer des quotas serait une humiliation pour les femmes. Mais qui parle de quotas ? Drôle de façon d'aborder la parité ! Les femmes représentent 52% du corps électoral et elles n'exercent que tout juste 10% des mandats politiques.

L'humiliation n'est-elle pas dans cette sous-représentation ? La parité est une question de pleine démocratie. Une loi rendant l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux devenait urgente, à

moins d'attendre encore 50 ans... Bien sûr, une loi a toujours ses limites et ne règle pas tout. Mais elle peut s'avérer être un formidable accélérateur pour bousculer les mentalités, les mœurs politiques, favoriser l'émergence d'un grand nombre de femmes sur le devant de la scène politique.

La parité, il faut la gagner dans toutes les sphères de la société. Parité professionnelle, économique et publique. Nous en sommes loin. Et si la loi est une avancée historique considérable que nous ne saurions boudier, il en faudra beaucoup plus pour parvenir à une véritable égalité des sexes.

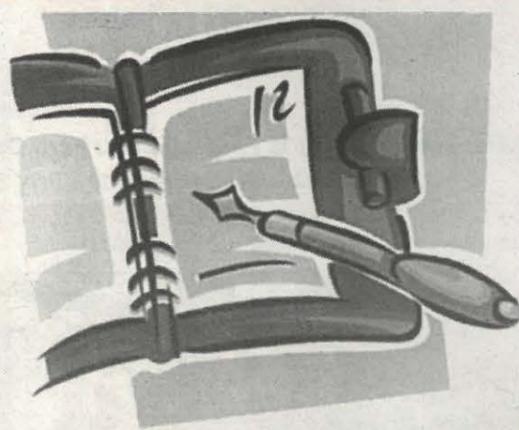
Quoi qu'il en soit, c'est un premier pas qui en appelle d'autres notamment dans le domaine de la démocratie, pour une conception radicalement nouvelle de la politique. En effet, nous sommes dans un monde politique masculin avec un fonctionnement et des pratiques qui rebutent bien souvent les femmes. Elles rejettent les calculs, les manœuvres, les jeux politiques encore trop présents dans la vie politique.

Les femmes veulent concilier vie professionnelle, élective, avec leur vie de femme et de famille. S'engager dans la vie publique ne doit pas être disponible à tout

moment, mais doit permettre de se réaliser pleinement tout en servant l'intérêt public. Cette loi devrait rapidement s'accompagner d'un statut de l'élu(e) permettant aux femmes mais aussi aux hommes d'avoir du temps pour exercer leur mandat électoral. La limitation des mandats et leur non-cumul est une autre bataille à gagner.

Cette rénovation politique de grande ampleur qui bousculera les schémas existants devrait rapidement entrer dans la vie. C'est la condition incontournable pour que les femmes aient envie de s'engager dans la vie publique dans les années à venir.

L'AGENDA



Les conférences de sections dans le cadre de la préparation du 30^{ème} Congrès du Parti Communiste Français sont maintenant programmées.

Nantes	10 et 11 mars
Saint-Nazaire	3 et 4 mars
Brière	10 et 11 mars
Rezé Sud-Loire	10 et 11 mars
Basse-Loire	11 mars
Loire et Sèvre	4 mars
St-Herblain Gesvre et cens	4 mars
Pays de retz	4 mars
3 rivières	10 mars
Châteaubriant	4 mars

■ La Conférence fédérale se déroulera à Batz sur Mer les 17-18 et 19 mars

■ Le Congrès national du Parti Communiste Français se déroulera du 23 au 26 mars à Martigues.

SARL POMPES FUNÈBRES ATLANTIQUE MARBRERIE 44



Patrick LE ROGNON

24 H sur 24
7 jours sur 7

- Organisation complète d'obsèques
- Démarches évitées aux familles
- Possibilité d'accès à la chambre funéraire
- Soins de conservation
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Contrats d'obsèques
- Tiers payant Mutualiste conventionné par Loire-Atlantique Mutualité
- Convention retraités C.G.T.

N° Vert 0 800 196 550

SAINT-NAZAIRE et sa région

5, place F. Blancho

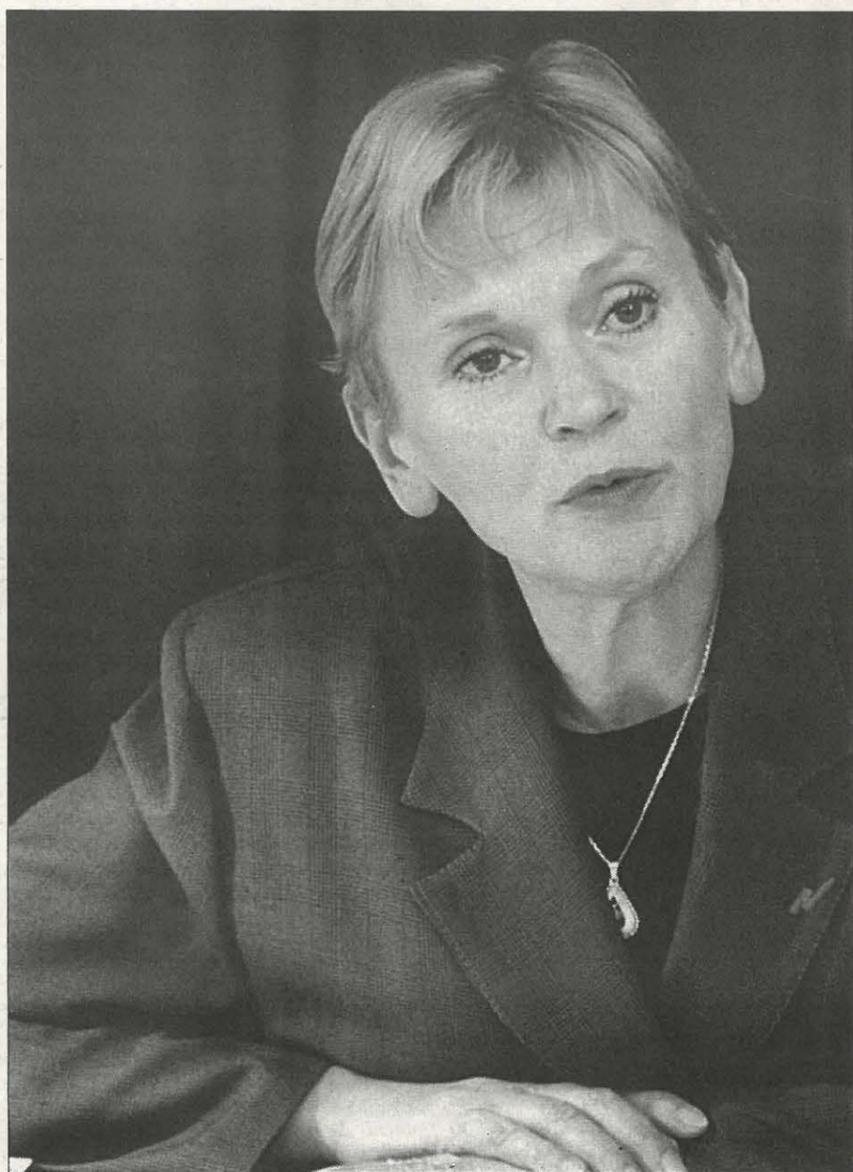
02.40.01.86.88

BANQUET PUBLIC

Vendredi 18 Février
Salons Mauduit
Nantes

avec

Marie-
George
BUFFET



à partir de 19 heures

Une rencontre-débat amicale
aura lieu avec Marie-George Buffet,
dirigeante nationale du PCF.

Des
transports
gratuits
pour
se rendre
au Banquet

à 20 heures
BANQUET PUBLIC

La soirée sera animée
par Jérôme Galdy.

- Saint-Nazaire 18h00
Place Allende
- Trignac 18h00
Place de la Mairie
- Montoir 18h10
Place du Marché
- Donges 18h15
Rond-point des 6 Croix
- Savenay 18h20
Rond-point du Golfeur

Des prix spéciaux pour les familles

Pour réussir une grande soirée, permettant de réunir dans la bonne humeur de très nombreuses personnes avec les Communistes, à quelques semaines du Congrès, la Fédération a décidé de prendre en charge une partie des frais, ce qui permet de pratiquer des prix bas et adaptés. Ainsi pour la soirée le prix pour :

1 personne est de	100 F
1 couple (2 réservations)	160 F
3 réservations	200 F

Réservez vos places pour vous et vos amis

Nous serons plusieurs centaines le vendredi soir, c'est pourquoi nous t'invitons à réserver ta place et celle de ta famille ou de tes proches afin que nous puissions travailler dans de bonnes conditions avec le traiteur.

Les réservations auprès de ta section ou ta cellule et aussi :

- à la Fédération du PCF tous les jours
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
41 rue des Olivettes à Nantes
☎ 02 40 35 03 00
- à la section de Nantes tous les après-midis de 14h à 18h
22 rue des Hauts Pavés à Nantes
☎ 02 40 35 69 43
- à la section de Saint-Nazaire tous les après-midis
de 15h à 19h
rue des Halles - 44600 Saint-Nazaire
☎ 02 40 66 08 48



Est heureux
de vous faire
déguster
ses produits
à l'occasion
de
cette manifestation

MARÉE NOIRE



Trente mille personnes ont défilé dans les rues de Nantes le 5 février pour exiger des mesures afin que la catastrophe de l'Erika ne se reproduise pas. De nombreux dirigeants nationaux du Parti Communiste Français avaient pris place dans la manifestation parmi lesquels : Francis Wurtz, président du groupe de la gauche unie au Parlement européen, Paul Lespagnol, membre du secrétariat du PCF, Piero Rainero, Gilles Bontemps, Jean-Claude Gomez... A Paris, une manifestation se déroulait en même temps au pied de la tour Total de la Défense, siège de la société et au Havre où les manifestants s'étaient réunis contre les pavillons de complaisance.

● 100 fois le SMIC

Le champion du profit qu'est Thierry Desmarest, PDG de Total/Fina, touche quelques 8 millions de francs par an de salaire (100 fois le SMIC).

"Entre 1 et 2 millions de Dollars selon les résultats de l'entreprise" reconnaît-il.

● Qui doit payer les 2 milliards de francs ?

Pour une facture qui devait avoisiner les 2 milliards de francs, le groupe consent 400 millions pour le pompage de la cargaison restante, 200 millions pour le traitement des déchets ramassés sur les 450 kilomètres de côtes souillées et 100 millions pour les travaux de réparation des paysages et la restructuration de l'image des côtes touchées par le biais de campagnes de promotion.

Cela ne fait tout simplement pas le compte !...

Paul Lespagnol,

Secrétaire national du Parti Communiste Français devant la presse à Nantes le 5 février

Précisant tout d'abord sa satisfaction de la manifestation, Paul Lespagnol devait déclarer : « La présence des citoyens dans la rue est absolument nécessaire. Car après cette catastrophe, le devoir de vigilance s'impose. Et, s'il le faut, nous redescendrons dans la rue.

● Devoir de vigilance pour que toutes les conséquences de cette catastrophe écologique soient prises en compte et effacées pour celles qui peuvent l'être. On ne ressuscitera pas, malheureusement, les oiseaux.

Cela nécessite de mettre la pression, en permanence, sur le groupe Total et son PDG Desmarest, pour que ce groupe aux profits florissants et à la responsabilité sociale nulle, paye jusqu'au dernier centime les conséquences environnementales, économiques et sociétales de sa course aveugle à la rentabilité financière.

Les entreprises maritimes, touristiques ou autres, les collectivités territoriales, l'Etat doivent être intégralement remboursés par Total des dépenses engagées. De même que les associations et les bénévoles qui ont œuvré sans compter.

● Devoir de vigilance pour que l'Etat fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que les mesures les plus efficaces et les plus rapides soient prises afin de désamorcer la bombe sous-marine qu'est l'épave de l'Erika et de faire nettoyer le littoral dans les meilleures conditions.

● Devoir de vigilance enfin pour tirer les conséquences de cette réalité et de permettre au transport maritime d'effectuer le travail qui est le sien en respectant les hommes, les mers, les côtes, les faunes et les flores.

Des règles ont été édictées : il faut les appliquer avec beaucoup plus de rigueur ; des insuffisances existent. Il faut les combler, appliquer et prévoir là aussi les sanctions nécessaires.

Et je me félicite des mesures déjà décidées par le Ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, et le gouvernement qui vont dans la bonne direction. Comme par exemple :

● Le renforcement des dispositifs de surveillance et de sécurité sur nos côtes avec une augmentation des moyens destinés au CROSS et aux affaires maritimes dont l'enveloppe budgétaire pour l'exercice 2000 est en augmentation de 25% sur celle de 1997.

● L'augmentation du nombre d'inspecteurs de sécurité dans les ports. 32 postes vont être créés dans les 2 ans qui viennent, ce qui fait qu'en 3 ans leur nombre aura été doublé.

● La surveillance dans une zone de 200 miles des navires transportant des matières dangereuses.

● La recommandation faite aux chargeurs français pour le choix de navires battant pavillon français.

● La mise en place du système Equasis qui sera opérationnel en mai prochain et qui permettra un suivi complet et détaillé de l'état des navires sur la base des contrôles des sociétés de classification et des inspecteurs de sécurité.

● La table ronde qui aura lieu dans le courant de ce mois-ci avec tous les acteurs de la profession afin de mettre en commun les propositions et d'élaborer une véritable charte de la sécurité maritime. L'Organisation Maritime Internationale et la Commission Européenne ont été saisis par le Ministère de cette initiative.

● Le CIADT qui va se tenir à la fin de ce mois-ci à Nantes et qui annoncera des décisions significatives devra constituer un pas supplémentaire pour une meilleure réglementation des transports maritimes.

De plus, notre pays qui va présider la Commission européenne à compter de juin 2000 devra agir pour faire avancer les choses dans le sens d'une stricte réglementation.

Je veux saluer le formidable élan de solidarité qui s'est manifesté sur notre littoral et dans tout le pays après le naufrage de l'Erika.

Elan de solidarité citoyenne de ces milliers d'hommes et de femmes prenant sur leur temps, leurs loisirs, pour contribuer à la remise en état de nos côtes souillées, de tous ces élus locaux qui sont présents sur le terrain pour organiser, assister les populations et qui font la démonstration de l'utilité des communes de France. Ils donnent, tous ces élus, une autre image, plus noble, plus responsable, plus vraie de la politique, par ailleurs si décriée.

Et, je veux aussi saluer le travail remarquable effectué par tous les services publics, le dévouement de leurs personnels qui se sont dépensés sans compter. Une fois encore, on fait la preuve de la valeur des entreprises publiques françaises, et cela malgré les handicaps nés des réductions de moyens et d'effectifs dont elles ont été victimes ces dernières années.

Nous voulons rester vigilants. Les suites de la marée noire doivent être en permanence sous contrôle citoyen intransigeant.

Francis Wurtz, Président du groupe de la gauche unitaire au Parlement européen devait, quant à lui, rappeler « l'engagement des élus de la liste Bouge l'Europe ! pour obtenir du Parlement européen de véritables mesures pour que de telles catastrophes ne se reproduisent pas ».

Les 500.000 oiseaux noirs de Total

Lors de son assemblée générale, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique, a fait un premier bilan des oiseaux atteints par la pollution.

"C'est la plus grosse catastrophe qui soit arrivée

sur la planète pour les oiseaux" déclare la LPO.

En effet, selon les chiffres avancés par l'association, 70 espèces d'oiseaux auraient pu être touchées.

Les estimations avancées font part de 63.000 oiseaux retrouvés sur les côtes morts ou vivants et 100.000 qui auraient pu être touchés par la pollution.

Quand on sait que pour un oiseau qui a atteint la côte, 5 sont morts en mer, ce sont au

total 500.000 oiseaux qui ont pu périr du mazout de l'Erika dans une hypothèse jugée basse.

Nous devons continuer à exiger que Total paie les dommages causés mais il y a aussi des conséquences irréparables que seule l'application de mesures de sécurité, pour empêcher que de telles catastrophes ne se reproduisent, s'impose au niveau national, européen et international.



Solution du problème n° 1070

Horizontalement

1) Cotisation. 2) Animale. Bé. 3) Réni. Indes. 4) Arête. Toit. 5) Ce. Erié. SO. 6) Tu. Rôlet. 7) Extase. Api. 8) Crue. 9) Estropié. 10) Stinnes. Us.

Verticalement

I) Caractères. II) Onéreux. St. III) Tine. Tit. IV) Ali. Ile. Pe. VII) Tentée. Cis. VIII) Do. Tare. IX) Obéis. Pu. X) Nestoriens.

Les dossiers de

Protection Sociale et Paritarisme

Lors de leur assemblée générale, les patrons du MEDEF ont claqué brutalement la porte de la Sécurité sociale

Le MEDEF ne se contente pas d'annoncer son départ, d'ici la fin de l'année 2000, de l'ensemble des organismes paritaires de protection sociale (santé, famille, retraite, accidents du travail et chômage). En convoquant les syndicats le 3 février pour construire un tout autre système de protection sociale, il précise par avance ses objectifs : limiter les dépenses sociales, améliorer le « rapport coût/efficacité de l'assurance maladie » (sic), créer la capitalisation pour les retraites (en fonds de pension), renforcer l'incitation à la recherche effective d'un emploi (toujours les mêmes soupçons vis-à-vis des chômeurs).

Pour faire bonne mesure, le même jour, il met en place un dispositif pour tenter d'empêcher l'application des 35 heures et redéfinir les contrats de travail. Il résume tout cela par la formule : " Plus de liberté pour les salariés comme pour les entreprises ". Au 19^{ème} siècle, on appelait cela " la liberté du renard libre dans le poulailler libre ".

Côté patronat : pas de surprises !

Mais après tout, l'attitude du MEDEF n'est pas vraiment surprenante. Dans les entreprises, les patrons ont l'habitude de décider de tout sans s'embarasser de démocratie et, depuis 50 ans, on savait bien qu'ils ne s'étaient jamais résignés à une protection sociale sensée répondre aux besoins de la population et non à la course au profit. De plus, les sommes en jeu pour la protection sociale sont considérables (2.200 milliards de francs, plus que le budget de l'Etat : 1.800 milliards). Quel juteux marché pour les compagnies d'assurance à l'affût depuis de nombreuses années et qui veulent la privatisation de l'assurance maladie !

L'offensive patronale prend une dimension nouvelle : contourner les acquis sociaux, précariser le mode de vie ne lui suffit plus. Il veut, avec son projet de " constitution sociale ", remodeler à la sauce libérale la société française, en étant le seul et unique juge des objectifs à atteindre.

Côté gouvernement : répondre aux attentes

Ernest-Antoine Seillère voudrait faire la loi à la place des représentants du peuple et du gouvernement de la gauche plurielle issu de la majorité élue en juin 1997. " Nous entendons le tenir à l'écart de la réflexion ", dit-il à celui-ci. Et d'ajouter, sans rire : " Il n'y a rien d'agressif dans notre démarche ".

Dans ce combat douteux, le président de la République ne trouve rien de mieux à faire que de soutenir le patronat. Derrière ses récentes propositions de " dialogue social ", Jacques Chirac vise en fait à laisser les salariés dans un face à face avec le patronat. Il appelle à mettre hors jeu le gouvernement et les responsables politiques.

Faudrait-il attendre que le MEDEF qui, décidément, se trompe d'époque, ait décidé de l'avenir de l'organisation sociale du pays et laisser faire ?

Les Communistes ont une autre conception de la politique et de son utilité. Chacun sait bien que c'est par les luttes et la loi, et non par le bon vouloir du patronat, que sont arrivés des progrès sociaux.

Pour sa part, Robert Hue a interpellé le gouvernement en lui proposant d'organiser une table ronde avec l'ensemble des parties concernées (syndicats, patronat, gouvernement), afin d'examiner les mesures à prendre pour faire face à la crise profonde de la protection sociale dont le patronat est largement responsable.

Qu'est-ce que le Paritarisme en France ?

Issus le plus souvent de la libération, les organismes sociaux ont une gestion paritaire (moitié employeurs, moitié salariés).

Ce sont au total quelques 2.200 milliards de francs (plus que le budget de l'Etat qui se monte à 1.800 milliards) qui sont gérés par les organismes paritaires.

Ils touchent les principaux organismes de notre protection sociale et sont depuis longtemps visés par les compagnies d'assurance qui y voient des marchés extrêmement juteux.

La Caisse nationale d'Allocations Familiales est présidée par un représentant salarié de la CFTC, elle touche 9.500.000 de bénéficiaires pour un budget de 266 milliards de francs.

La Caisse nationale d'Assurance Vieillesse est présidée par un représentant salarié de la CFE-CGC. Elle touche également 9.500.000

de bénéficiaires pour un budget de 400 milliards de francs.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie est de loin l'organisme le plus important, car il touche 48.000.000 d'assurés pour un budget de 614 milliards de francs. Sa présidence est assurée par un représentant de la CFDT.

L'assurance chômage (UNEDIC) est présidée par un représentant du MEDEF avec un budget de 144 milliards de francs, elle touche 2.500.000 de bénéficiaires.

L'agence centrale des organismes de sécurité sociale et l'Union nationale des caisses de sécurité sociale qui gèrent respectivement le Trésorier de la Sécurité sociale et les personnels sont présidés par le MEDEF.

La retraite complémentaire des salariés du privé (ARRCO) présidée par un représentant de Force Ouvrière a un budget de 130 milliards de francs pour 9.000.000 de bénéficiaires.

La déclaration commune des confédérations

" Les cinq confédérations syndicales représentatives au plan national se sont rencontrées le mercredi 26 janvier 2000 à la Bourse du Travail de Paris. Elles ont confronté leurs analyses et échangé leurs points de vue sur le nouveau contexte créé par les prises de position du MEDEF qui décide des thèmes et du calendrier des discussions et qui anticipe même sur leurs conclusions. La décision du MEDEF de quitter les organismes de protection sociale collective au plus tard le 31 décembre 2000, tout comme les préalables qu'il a fixés unilatéralement pour les négociations à venir constituent autant de pressions inacceptables. Les cinq confédérations refusent d'en passer par les voies et objectifs décidés par le MEDEF. En effet, la liberté réelle de négocier suppose le respect du droit égal de chaque partie à décider des thèmes, du contenu, de la méthode et du calendrier. A cet égard, elles rappellent la nécessité de développer la négociation collective et de renforcer les voies et moyens de son efficacité à tous les niveaux : interprofessionnel, branches et entreprise. Qu'il s'agisse de l'assurance chômage, de la lutte contre la précarité et le chômage, des retraites complémentaires, de la prévention des risques professionnels, du statut de l'encadrement, de l'égalité professionnelle ou encore du droit syndical et du développement de la représentation collective notamment dans les PME, les cinq confédérations syndicales soulignent l'importance et l'urgence d'ouvrir des négociations pour répondre aux attentes des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes et des retraités. Réaffirmant leur attachement à la négociation sociale et aux garanties collectives, sources de progrès économique et social, les cinq organisations se rendront à la rencontre du 3 février, porteuses de leurs exigences. Elles affirment ainsi leur volonté de s'opposer à toute offensive patronale qui viserait à remettre en cause les garanties collectives. Attachées à agir en commun, les cinq fédérations entendent préserver et consolider la démarche commune engagée à ce jour. A cette fin, elles décident de se réunir à nouveau après la rencontre avec le MEDEF, afin d'apprécier les suites à donner et les initiatives à prendre ".

Déclaration commune CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO adoptée à Paris le 26 janvier 2000.

DES PROPOSITIONS POUR RENOVER ET DEMOCRATISER LA PROTECTION SOCIALE

■ **TAXATION DES REVENUS FINANCIERS**, y compris ceux des entreprises et modulation des cotisations patronales pour inciter à la création d'emplois et au relèvement des salaires ;

■ **ELECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL** des représentants des assurés sociaux, UNEDIC comprise ; **réduction du nombre de sièges attribués au patronat** pour qu'aucune des parties en présence ne dispose du pouvoir de blocage ; ces conseils d'administration ainsi démocratisés pourraient être dotés de pouvoirs réels avec une tutelle administrative réduite au minima ;

■ **UNE LOI SOCIALE** annuelle pourrait être élaborée en concertation avec les organismes de Sécurité sociale, les organisations patronales et syndicales, les professionnels et associations concernés (chômeurs, retraités, familles, associations

de malades), à la place de l'enveloppe budgétaire actuelle qu'il est interdit de dépasser sous peine de sanctions financières ;

■ **LES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE**, dotés d'un personnel en nombre suffisant, seraient décentralisés pour se rapprocher des assurés et mieux répondre à leurs besoins ;

■ **DES BESOINS SOCIAUX A MIEUX COUVRIR** : mieux répondre aux besoins des assurés c'est notamment pour la **maladie** relever tous les remboursements et prendre en compte les problèmes comme la dépendance des personnes âgées et les maladies professionnelles ; pour la **famille**, allocations dès le premier enfant et garde des jeunes enfants ; pour les **retraites**, indexation des pensions sur les salaires ; pour le **chômage**, maintenir l'allocation-chômage pour tous les chômeurs jusqu'au retour à l'emploi et efforts sans précédent de formation.

L'hôpital est malade

Les députés communistes demandent un collectif budgétaire et font des propositions pour le financement de l'hôpital.

Question au gouvernement du mardi 25 janvier 2000 : Patrick Malavielle, député communiste du Gard

" Faute d'un nombre de lits suffisant et en raison de la surcharge de travail du personnel, les malades subissent des attentes insupportables et sont même parfois renvoyés d'un établissement à l'autre.

Les meilleures intentions, qu'il s'agisse de l'humanisation des hôpitaux ou de la qualité des soins, se heurtent toujours au manque de moyens. Aussi, de nombreuses organisations syndicales de la fonction publique hospitalière et les médecins appellent-ils à la grève le 28 janvier pour exiger que l'hôpital ait les moyens de remplir ses missions. La colère, et même l'exaspération des professionnels croissent. Depuis deux mois, dans toute la France, notamment dans ma circonscription, à Alès, le per-

sonnel médical et les usagers protestent contre le manque de moyens, qui est la conséquence de budgets insuffisants.

Un collectif budgétaire s'impose pour dégager immédiatement les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des besoins.

Lors du débat sur le financement de la Sécurité sociale, le groupe communiste a fait des propositions, telles que l'institution d'un prélèvement sur les revenus de placement des entreprises et la modulation des cotisations des employeurs en fonction de leur politique de l'emploi.

D'autres mesures pourraient être prises rapidement pour donner une bouffée d'oxygène aux hôpitaux. Je pense, notamment, à l'abaissement de la TVA sur les travaux de rénovation et à des prêts à taux zéro. Quelles mesures envisagez-vous de prendre, Madame la ministre, pour que l'application des 35 heures satisfasse l'attente du personnel hospitalier soucieux de dispenser des soins de



qualité ? "

La réponse de Martine Aubry : jugez vous-même

" Je veux rendre un double hommage au personnel hospitalier. Il a compris que l'hôpital doit évoluer. Et, légitimement, il veut connaître le sort qui sera réservé à chaque établissement et demande à être rassuré sur son propre avenir. Ensuite, l'hôpital public français a su faire face aux difficultés nées des intempéries et de l'épidémie de grippe, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays européens, notamment dans ceux qui ont cassé l'hôpital public.

Cela dit, des difficultés existent dans certains secteurs géographiques ou hospitaliers - urgence, psychiatrie - et dans certaines régions. Nous continuerons d'agir pour une meilleure allocation des ressources.

J'entendrai les organisa-

tions syndicales au cours des prochains jours et je prendrai leurs demandes en considération, chaque fois qu'elles seront justifiées par un problème concret.

Quant au passage aux 35 heures, il doit permettre une réorganisation du travail grâce à laquelle les malades seront mieux accueillis et mieux soignés, cependant que le personnel travaillera dans de meilleures conditions. Des moyens seront dégagés pour accompagner cette grande négociation.

Après deux ans et demi durant lesquels nous avons engagé tous ces changements, nous sommes à l'aube d'une nouvelle étape qui sera franchie avec le personnel soucieux que l'hôpital public reste au cœur de notre système de soins "

Directive européenne sur l'électricité

Le 18 janvier, l'Assemblée nationale avait une nouvelle fois, à l'ordre du jour, la transposition de la directive européenne sur l'électricité.

En première lecture, les députés communistes avaient obtenu, par les amendements déposés, d'importantes modifications du texte initial, qui permettaient de maintenir dans notre pays le service public de l'électricité et de limiter les efforts néfastes de la concurrence.

Le Sénat avait ensuite totalement dénaturé le texte qu'il fallait rétablir, lors de la nouvelle discussion, à l'Assemblée nationale.

L'action des salariés de l'EDF, avec leur syndicat CGT, a été un élément

important, avec le travail des députés communistes pour le vote d'un nouveau texte près de celui voté en première lecture.

Après l'électricité : le gaz

D'autres menaces existent sur les services publics français.

En effet, après l'électricité, un projet de loi adaptant le droit français à une directive européenne sur le gaz, devrait être discuté au Parlement en février ou en mars.

Cette directive est de même nature que pour l'électricité, puisqu'elle répond à l'objectif de la Commission de Bruxelles de déréglementer le secteur énergétique et d'y introduire la concurrence.

La directive propose que GDF perde une partie de son monopole et le marché serait ouvert à la concurrence par les gros industriels.

Claude Billard, député communiste du Val de Marne, déclarait récemment dans un entretien " qu'il y a tout lieu de penser que les usagers domestiques subiront des relèvements de leurs tarifs ". " Les députés communistes ", déclarait Claude Billard, " combattront les aspects négatifs de cette loi de transposition et ils agiront pour la modifier en deux directions :

Conforter et développer le service public du gaz et lui donner les moyens de défendre les

intérêts des usagers Lutter contre la concurrence imposée "

La poste également menacée

Le service public de la poste va être lui aussi touché par la même logique et la même volonté de l'Union européenne d'écrêter les services publics les plus rentables au profit d'entreprises privées en ne lui laissant que la portion congrue. Si le dossier est, pour le moment, moins avancé que le gaz, puisque la directive n'ouvre que très partiellement la concurrence, l'année 2000 risque d'être marquée par de nouvelles batailles contre la libéralisation du secteur public que représente la poste.

Rencontre entre la Fédération de Loire-Atlantique du PCF et les agents des impôts et du trésor en grève

Une délégation d'une cinquantaine d'agents des impôts et du trésor de Loire-Atlantique, en grève, s'était retrouvée le 29 janvier 2000 à la Fédération du Parti Communiste Français, afin de faire part de leurs préoccupations suite à l'annonce d'un projet du ministère des Finances appelé " Rapport 2003 ". Michel Rica et Yannick Chéneau qui recevaient cette délégation, dans laquelle l'ensemble des organisations syndicales étaient représentées, ont tenu à exprimer leur accord avec les inquiétudes soulevées par les grévistes.

Le rapport 2003, qui prétend moderniser les fonctions du ministère des Finances dans le service public, tourne en fait le dos aux services publics de proximité, mettant en cause des milliers d'emplois et un grand nombre de lieux de perception.

C'est ainsi que sur le département de Loire-Atlantique, 20 sites ruraux, sur 49 actuellement, pourraient être fermés.

La délégation du Parti communiste a assuré les agents des impôts et leurs organisations syndicales de son soutien quand il s'agit de défendre le service public de proximité et toute tentative de mettre en place des structures qui ne répondent pas à l'attente des usagers, comme cela est le cas dans le projet avec le remplacement des perceptions par des centres téléphoniques de renseignements.

Pour la Fédération du Parti Communiste Français, il est indispensable que la concertation s'engage entre toutes les forces en présence à savoir : le ministère, les usagers et les représentants des agents. C'est le sens des propositions faites aux agents des impôts qui, à l'issue de la rencontre se déclaraient satisfaits de l'échange.



**PÉPINIÈRES
ENVIRONNEMENT
SERVICES**

**Création - Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux**

Voie Express Pornichet
SAINT-NAZAIRE
Tél. 02.40.53.00.27

LEROUX

VOTRE GRAINETIER

**DISTRIBUTEUR
DES GRAINES
VILMORIN**

JARDINERIE LEROUX
Les Six Chemins, route de Pornichet
SAINT-NAZAIRE - Tél. 02.40.70.29.72

TAXATION DES CAPITAUX

Le Mouvement Citoyen bouscule le parlement...

Taxer les marchés financiers : l'exigence est enfin entrée au sein même du Parlement européen malgré la hargne de la droite européenne qui a même tenté de faire supprimer cette discussion de l'ordre du jour.

L'action des groupes européens communistes, socialistes et Verts a débouché fin janvier sur la présentation d'une résolution. Celle-ci demandait à la Commission européenne de présenter « dans les six mois » un rapport sur la possibilité d'introduire une taxe sur les mouvements spéculatifs de capitaux internationaux. Elle n'a été repoussée que par 229 voix contre 223 et 36 abstentions.

La mobilisation citoyenne a marqué un nouveau point

Sans conteste, le simple fait que ce débat ait pu avoir lieu indique que « quelque chose est en train de bouger ». Les fusions/acquisitions où les milliards de dollars claquent sur la table comme chez Total-Elf, BNP-Société Générale ou encore AOL-Time Warner, Michelin annonçant des licenciements en même temps que des profits en hausse, Moulinex cassant ses unités de production françaises, alors que le marché de l'électroménager ne s'est jamais aussi bien porté, suscitent de plus en plus un senti-

ment d'injustice, de révolte chez les citoyens.

Et, fait nouveau, depuis l'échec de la Conférence de l'OMC à Seattle, l'ampleur de la mobilisation citoyenne ne peut plus laisser personne indifférent.

Des communistes utiles qui rendent efficace la politique

Les Communistes sont heureux d'avoir pu contribuer à la montée en puissance de ce mouvement et à ses débouchés politiques. Présents le 27 novembre lors des rassemblements contre la marchandisation du monde, à l'initiative de la manifestation nationale du

16 octobre, puis celles du 11 décembre, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour que les exigences des citoyens soient entendues au plus haut niveau.

C'est ainsi, qu'au Parlement européen, les députés de *Bouge l'Europe !* ont relayé ce mouvement et obtenu qu'un débat puisse avoir lieu dès la première session de l'année 2000, soutenant tout pas en avant. Avec le rejet, à six voix près, de la résolution, « le boulet est passé bien près » pour les tenants de l'ultra-libéralisme. Nul doute d'ailleurs que le débat est loin d'être clos.

Pour cela, on peut compter sur les Communistes.

TAXE TOBIN Pour Arlette Laguiller et Alain Krivine, c'est NON...

Même s'il faut refuser l'amalgame facile, le vote d'Arlette Laguiller et de quelques-uns de ses amis contre la taxe Tobin, mise en avant dans un texte soumis au Parlement européen (Alain Krivine, lui, s'est courageusement abstenu), aura permis à cette tentative de mise en cause des mouvements spéculatifs de capitaux d'être tenue en échec. La proposition, émanant d'un compromis entre le groupe de la Gauche unie et nordique (où sont inscrits les élus de Bouge l'Europe !), les Verts et l'essentiel des socialistes européens, a été combattue frontalement par la droite.

Arlette Laguiller, elle, a des principes. En béton. Son image, quasi-pieuse aux yeux de certains, d'ultra-radical dans la contestation du capitalisme, lui interdit apparemment de faire un pas, un petit pas, mais un premier pas, contre les capitaux spéculatifs. « Aménager le capitalisme » reviendrait, selon elle, à « assurer le fonctionnement des marchés financiers globalisés... ».

Le tout ou rien est une démarche qui a son charme. Mais il a son prix : au nom du tout qui n'arrive pas, on cultive le rien. Arlette Laguiller a appelé à l'abstention lors du référendum sur le traité de Maastricht, en préférant faire campagne pour « l'Europe des travailleurs ». En vertu de quoi elle a contribué déjà à l'échec du non à Maastricht. On pensait que de ce ratage la leçon serait tirée, eh bien on se trompait, la récidive signe tout un comportement.

DEVOIR DE MEMOIRE



MEMOIRE MILITANTE

Nous annonçons le 23 décembre, dans nos colonnes, la naissance d'une nouvelle rubrique « Devoir de mémoire, mémoire militante », qui se proposait, par des témoignages, de faire revivre la mémoire des militants qui ont été, en tant que Communiste, au cœur du mouvement social de notre département.

Ces textes ont été, pour part d'entre eux, rédigés par notre camarade Pierre Mahé, le travail qu'il a fourni sont des témoignages essentiels de notre histoire que nous vous proposons de compléter et de faire vivre dans les colonnes de notre journal.

Le premier témoignage que nous publierons sera alors consacré à Louis Guégan qui nous a quitté il y a quelques mois.

En 1943, il était instituteur à la Chapelle des Marais. C'était l'occupation, pour lui ce fut la résistance, la prison, l'évasion pour recommencer de plus belle.

Après la libération en 1945, il est nommé instituteur à Saint-Nazaire.

Trois horizons complémentaires comblent sa vie militante :

- Son métier d'abord. Beaucoup de nazairiens, enfants dans les années d'après-guerre, se souviennent de l'école de Plaisance. L'équipe d'instituteurs dont il faisait partie s'y efforçait, et réussissait souvent, à donner un avenir à nombre d'entre nous, fils d'ouvriers et enfants de la guerre.

- L'action laïque ensuite. D'abord créateur de l'Amicale laïque de Plaisance, il s'occupe entre autres des activités du jeudi des enfants de l'école. Il fut aussi cofondateur de la commission de la Société de Bienfaisance des Ecoles Laïques et permit, au fil des ans à des dizaines de milliers d'enfants de Saint-Nazaire, de partir en colonie de

vacances à la montagne. Il s'y dépensa sans compter : secrétaire de la Société pendant 26 ans, il en fut président les deux dernières années, avant sa retraite en 1976. Ceci ne l'empêcha pas d'assumer en même temps la responsabilité de trésorier adjoint de la Fédération des Amicales Laïques, de Loire-Atlantique pendant près de dix ans, de 1961 à 1970.

- Enfin et surtout l'activité politique fut une de ses grandes préoccupations. Dès la Libération, après la Résistance, en 1945, il adhère au Parti Communiste Français. Cet engagement, moteur de ses autres activités, fut tout de suite entier. Sur le terrain, au-delà de l'instituteur, tout le monde connaissait à Plaisance le diffuseur de l'Humanité.

Au niveau de la ville de Saint-Nazaire, il remplit dès 1946 les fonctions de secrétaire adjoint de la section du PCF.

Enfin, depuis 1977, il a été l'irréprochable trésorier de la cellule de Saint-Marc.

Forte personnalité, ses positions tranchées, ses désaccords affichés, son franc parler, lui ont valu quelques solides inimitiés.

Qu'elles qu'aient été celles-ci, tout le monde s'est toujours accordé à lui reconnaître une droiture sans faille.

A travers toutes les vicissitudes des temps passés, sa fidélité à notre Parti ne s'est jamais démentie, son action citoyenne, dans toute l'acceptation noble du terme, a servi l'ensemble de la population nazairienne.

Dans la nuit du mercredi au jeudi 9 septembre 1999, jour anniversaire de ses 78 ans, notre camarade Louis Guégan s'est éteint brutalement.

Vous pouvez contribuer, vous aussi, à cette rubrique en nous faisant parvenir vos témoignages concernant un militant que vous avez connu, de votre famille....

Notre livre Coup de Cœur

Le baiser papillon

Colette GUEDJ

Qu'est-ce que l'absence d'une fille pour sa mère ? A dix-neuf ans, Muriel, étudiante niçoise est victime d'une transfusion de sang contaminé. Son sursis durera huit années. Elle disparaît en 1993, la veille de son vingtième anniversaire.

Des années ont passé. Aujourd'hui, l'auteur raconte l'histoire de Muriel. Son *Baiser Papillon* fait frissonner comme un battement de cils sur la joue. Aux antipodes du réquisitoire ou du livre polémique, c'est le chant d'amour d'une mère qui restitue avec une étonnante poésie un vécu tragique. Car, au-delà du témoignage bouleversant, ce récit est porté par la grâce d'un véritable écrivain qui nous donne à lire de magnifiques pages sur l'amitié, la famille et le lien ancestral, le culte du secret, la mort qui rôde et la vie à laquelle on s'accroche coûte que coûte. Un texte fort et pudique. La quête d'une femme qui, même si elle sait que certaines questions sont sans réponses, tente de comprendre les grands passages que nous subissons tous.

Editions Lattès
110 F



Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

1) Quote-part de chacun. 2) Elle appartient à un petit être organisé. Demi. Petit. 3) Le guide. Sa mer est un océan. 4) Os de poisson. Couverture. 5) Démonstratif. Lac d'Amérique. Direction. 6) Caché. N'a pas la vedette. 7) Ravissement de l'âme. Pomme. 8) Débordement des eaux. 9) Est privé de l'usage de ses membres. 10) Fut hostile au traité de Versailles. Viennent de loin.

Verticalement :

I) L'imprimeur en a de nombreux. II) Très cher. Abréviation du calendrier. III) Tonneau de vidange. Un petit rigolo. IV) Fera le singe. Abréviation routière. V) Possessif. L'eau en est le principal agent. VI) Prénom arabe. Terre isolée. En pente. VII) Essayée. En deça. VIII) Note. Défaut. IX) Te soumetts. Forme de pouvoir. X) Partisans des deux natures.

Je m'abonne aux *Nouvelles de Loire Atlantique*

Abonnement de soutien des Amis des Nouvelles

100^{F(1)} Nom :

Prénom :

200^{F(1)} Adresse :

F(2) Code Postal :

Ville :

(1) Cocher la case choisie.
(2) Inscrive la somme

Tél. :

Abonnement 60^F annuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Les chèques sont à libeller à PCF Loire Atlantique - CCP 5877.62 F NANTES.